

MISE À 2X2 VOIES DE LA RN2 ENTRE LAON ET AVESNES-SUR-HELPE

Laon, le 23 février 2022

RÉUNION PUBLIQUE LE 24 FÉVRIER 2022 À LA SALLE DES FÊTES DE MARLE (02)

Lors de la signature du pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, l'État a pris l'engagement de contribuer au désenclavement du territoire en réalisant la mise à 2 x 2 voies de la route nationale 2 (RN2) entre Laon et Avesnes-sur-Helpe. Le projet d'aménagement concerne un itinéraire de 70 Km entre Etouvelles, au sud de Laon, et Etroeuingt, au sud du futur contournement d'Avesnes-sur-Helpe. Les objectifs portent sur la sécurisation, la fluidification du trafic et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

La concertation publique préalable se déroule du lundi 10 janvier au vendredi 25 mars 2022 inclus sur le périmètre des 4 intercommunalités concernées : les communautés de communes du Coeur de l'Avesnois, de la Thiérache du Centre, du Pays de la Serre et la communauté d'agglomération du Pays de Laon.

Elle a pour objectif d'informer sur les scénarii d'aménagement envisagés et les enrichir, échanger et débattre sur l'opportunité du projet, mais également recueillir les questions, avis, attentes ou points d'attention pour éclairer les futures décisions.

Une réunion publique de concertation se tiendra le jeudi 24 février 2022 à la salle des fêtes de Marle (02) à partir de 18h00 en présence des garants de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et des représentants de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Hauts-de-France, maître d'ouvrage du projet sous l'autorité du préfet de région.

Lors de cette réunion, les usagers de la RN2 auront l'occasion de s'exprimer sur les usages et besoins lors d'ateliers de 8 à 10 personnes.

La réunion sera également retransmise en direct sur internet :
<https://www.concertationrn2-live.fr>

Le public peut :

- s'informer sur le site Internet www.rn2.fr ;
- s'informer sur la page Facebook intitulée « [Projet de mise à 2 x 2 voies de la RN2 Laon-Avesnes-sur-Helpe](#) », pour connaître les permanences itinérantes, les réunions publiques et les ateliers ;
- venir échanger sur le projet en rencontrant le maître d'ouvrage lors des permanences itinérantes du « véhicule RN2 » :

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Concertation-publique-dossier-et-recueil-des-avis>